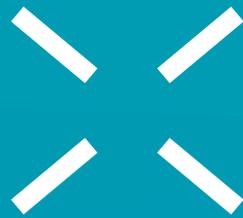


Mémoire

Mémoire



l' Ancrage territorial

RÉUNION

8 Décembre 2017



« La Réunion se situe à une étape décisive de son histoire, pour franchir un cap

Changer de modèle de développement est une nécessité. Il nous faut alors :

- > Créer une communauté de destins entre le territoire, ses acteurs économiques et l'ensemble des parties prenantes des écosystèmes d'intelligence territoriale à révéler ;
- > Permettre au territoire Réunion de porter un discours unique et cohérent auprès de l'Etat et de l'Europe, de révéler sa trajectoire, choisie et assumée.

Voilà les caps que nous, Président de la Région Réunion et Président du CESER, entendons contribuer à faire engager pour la Réunion, autour de la dynamique de l'ancrage territorial.

Le CESER a porté une dynamique de réflexions stratégiques et de préconisations autour de son rapport de 2016, intitulé «L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion».

Cette dynamique, la Région s'en est saisi et a souhaité l'amplifier par l'engagement d'une dynamique durable d'acteurs. En effet, la Région, responsable de la définition des orientations en matière de développement économique, d'innovation, d'internationalisation mais aussi de mobilités et de formation, souhaite poser la dynamique de l'ancrage territorial comme élément central des champs de l'ensemble des politiques publiques.

Aujourd'hui, à partir de ces premières Journées de l'Ancre Territoriale et par ce mémorandum, qui viendra nourrir les contributions aux Assises de l'Outremer, nous voulons signifier qu'il convient de passer des intentions et préconisations à une dynamique de mise en œuvre engagée de l'Ancre territoriale, prenant appui sur les richesses locales pour «réinventer», «ré-enchanter» le territoire Réunion, de sorte à ce qu'il serve le développement local et qu'il s'inscrive dans des logiques plus globales, en renforçant sa compétitivité. Cette dynamique passe par un tryptique vertueux **ACCOMPAGNER, FORMER, EVALUER** que nous vous proposons de mobiliser au travers d'actions concrètes que nos partenaires, collectivités publiques territoriales, chambres consulaires et nous-mêmes, nous engageons à mettre en œuvre par la signature de ce mémorandum. >>>

Didier ROBERT
Président Région Réunion

Jean-Raymond MONDON
Président du CESER

SOMMAIRE

1/	PRÉAMBULE	p.4
1.1 >	La dynamique de l'Ancre Territoriale à La Réunion	p.4
1.2 >	Cadre de lecture du Mémorandum	p.5
2/	L'ANCRAGE TERRITORIAL RÉUNION : UNE HISTOIRE QUI S'ÉCRIT, DES AMBITIONS QUI S'AFFIRMENT	p.6
2.1 >	Des ambitions partagées	p.6
2.2 >	Genèse de l'ancrage territorial des politiques publiques à La Réunion	p.10
2.3 >	Accompagner / Former / Evaluer	p.11
3/	7 PRECONISATIONS DECLINÉES AUTOUR D'ACCOMPAGNER, FORMER, EVALUER	p.12
4/	DES ENGAGEMENTS MUTUELS AUTOUR DE 4 ORIENTATIONS PRIORITAIRES	p.18
4.1 >	Des principes fondateurs	p.18
4.2 >	4 premiers engagements à mobiliser dès 2018	p.23
4.3 >	Des engagements à piloter par des acteurs impliqués	p.24
5/	SIGNATAIRES DU MÉMORANDUM	p.26

1/PREAMBULE

1.1 Genèse de l'ancrage territorial des politiques publiques à La Réunion

L'article 32 de la loi NOTRe confie au CESER la contribution aux missions d'évaluation sur les enjeux et conséquences économiques, sociaux et environnementaux des politiques régionales. Le CESER de La Réunion a engagé la réflexion sur l'ancrage territorial et a publié en 2016 un rapport intitulé **L'ancrage territorial des politiques publiques pour le développement des entreprises et de La Réunion**. L'ancrage territorial y est vu au filtre de la **RSE** (*responsabilité sociétale des entreprises*) / **RSO** (*responsabilité sociétale des organisations*) et des enjeux économiques, sociaux et environnementaux sont identifiés.

Cette réflexion a été poursuivie par la Région, à travers plusieurs documents-cadres (*SRDEII, SEFORRE, S3*) qui font de l'ancrage territorial un élément central de différents champs de son action publique : **l'économie** certes, mais aussi la **formation, la mobilité, l'innovation, l'emploi, la jeunesse, l'internationalisation**.



Les autres acteurs publics (Europe, Etat, Conseil départemental, EPCI) ont, au travers de leurs documents programmatiques (schéma d'aménagement des Hauts, Schéma départemental d'aménagement et de développement durable, cahiers de l'agriculture, SCOT, schéma de développement, etc.), engagé des politiques publiques qui mobilisent, sans forcément le nommer, les ressorts de l'Ancre Territoriale.

La démarche d'ancrage territorial, lancée en partenariat par la région Réunion et le CESER, poursuit quatre principaux objectifs :

1. ancrer les politiques publiques sur le territoire réunionnais (*approche ascendante : le territoire acteur de son développement*)
2. s'assurer que les conditions d'ancrage territorial des politiques publiques en faveur des entreprises soient efficaces
3. aider les entreprises à laisser une empreinte positive sur le territoire (*approche RSE / RSO*)
4. construire un modèle de développement dans lequel les entreprises contribuent au développement de leur territoire (effet multiplicateur) > renforcer le lien entreprise-territoire



l'Ancre territoriale
RÉUNION

Une démarche qui s'incarne dans une première édition des (*Journées de l'Ancre Territoriale*) pour engager une réflexion collective sur le temps long, de sorte à construire un nouveau modèle de développement économique réunionnais répondant aux besoins et attentes de tous : **ACTEURS PUBLICS, ENTREPRISES ET CITOYENS.**

1.2 Cadre de lecture du Mémoire

Vision

Ambitions

Un nouveau modèle de développement équilibré et durable par et autour des politiques publiques

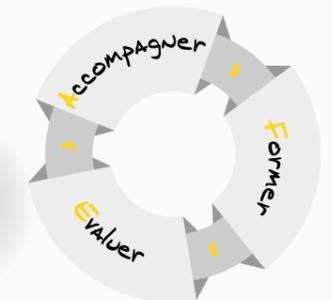
Enjeux

Enjeux

Economiques, sociaux & sociétaux et environnementaux
RSE/ RSO

Stratégie

7 Préconisations



Mise en œuvre

4 Orientations prioritaires

- 1 | Prioriser
- 2 | Agir
- 3 | Influencer
- 4 | Promouvoir

Des engagements à définir

> dont 4 à mettre en œuvre dès 2018

2/ L'ANCRAGE TERRITORIAL REUNION



UNE HISTOIRE QUI S'ECRIT, DES AMBITIONS QUI S'AFFIRMENT

2.1 Des ambitions partagées

La première des ambitions est celle de la mise en oeuvre de la RSE /RSO (*responsabilité sociétale des entreprises/ organisations*), dans un territoire dont les enjeux de transitions (*sociale, sociétale, économique, démographique, environnementale, énergétique, alimentaire...*) sont fondamentaux.

L'ancrage territorial d'une politique publique repose sur trois dimensions à penser de façon systémique :

- > le territoire et les institutions territoriales
- > l'entreprise et les parties prenantes locales
- > les dynamiques socio-économiques locales.

Ainsi, l'ancrage territorial d'une politique publique se fonde aussi sur l'idée d'une approche et d'une **construction commune entre acteurs publics et privés.**

Il convient alors d'adopter une démarche collective, visant à mettre en avant les spécificités du territoire, d'imaginer la création de richesses non délocalisables, prenant appui sur les ressources locales.

L'ambition poursuivie par l'ensemble des acteurs du territoire est de développer un nouveau modèle de développement territorial de La Réunion.

A travers l'ancrage territorial, se pose la question de la territorialisation de l'action publique, entendue comme la définition localisée de solutions publiques apportées à des besoins locaux.

Le schéma suivant identifie les étapes clés du cycle d'une politique publique.



Ce cycle démarre quand un problème émerge. Pour que ce problème devienne prioritaire et soit mis à l'agenda, il faut qu'il soit perçu par les acteurs publics et privés. Une fois ce problème mis à l'agenda, les pouvoirs publics vont chercher à produire une politique publique visant à le résoudre. Pour cela, plusieurs solutions alternatives vont être formulées. Une fois adoptée et validée, la solution choisie entre dans sa phase de mise en œuvre. La dernière phase est celle de l'évaluation, qui permet de savoir si ce qui a été fait permet de résoudre le problème. Cette dernière phase permet alors de reconsidérer le problème que l'on cherchait à résoudre, lancer un nouveau cycle de politique publique ou abandonner la dite politique.

Idéaltype du cycle d'une politique publique d'après Knoepfel et al., 2001. Analyse et pilotage des politiques publiques, Bâle, Helbing et Lichtenhahn ; Parsons W., 1995. Public Policy : an introduction to the theory and practice of policy analysis, Université du Michigan.

Atteindre les sommets de la pyramide de la dynamique de développement territorial



La Pyramide de la dynamique de développement territorial RSE/RSO

Un territoire ne peut s'affranchir et se réaliser en terme d'internationalisation, de compétitivité et d'attractivité, que si les étages successifs de la pyramide du développement territorial ont été gravis. L'ambition majeure conduite au travers et par l'ancrage territorial des politiques publiques est de mobiliser les leviers d'actions adaptés pour gravir chaque étape de la pyramide, que l'on se place versant «entreprises et citoyens» ou versant «territoire».

Des ambitions partagées *suite*

Les politiques de développement territorial insistent sur les avantages de la proximité. Ces politiques ne s'attachent pas à un domaine particulier mais à tout ce qui peut favoriser le territoire en question.

Travailler sur la question de l'ancrage territorial des politiques publiques, c'est aussi voir le territoire comme catégorie d'intervention publique, c'est-à-dire comme un objet de l'intervention publique > **Le territoire est acteur et objet de la politique publique.**



Il faut « réinventer » le local !

Le territoire doit servir le développement local et s'inscrire dans des logiques globales et des marchés élargis (concurrence territoriale).

Ce qui est produit par et pour les habitants et crée de la richesse locale

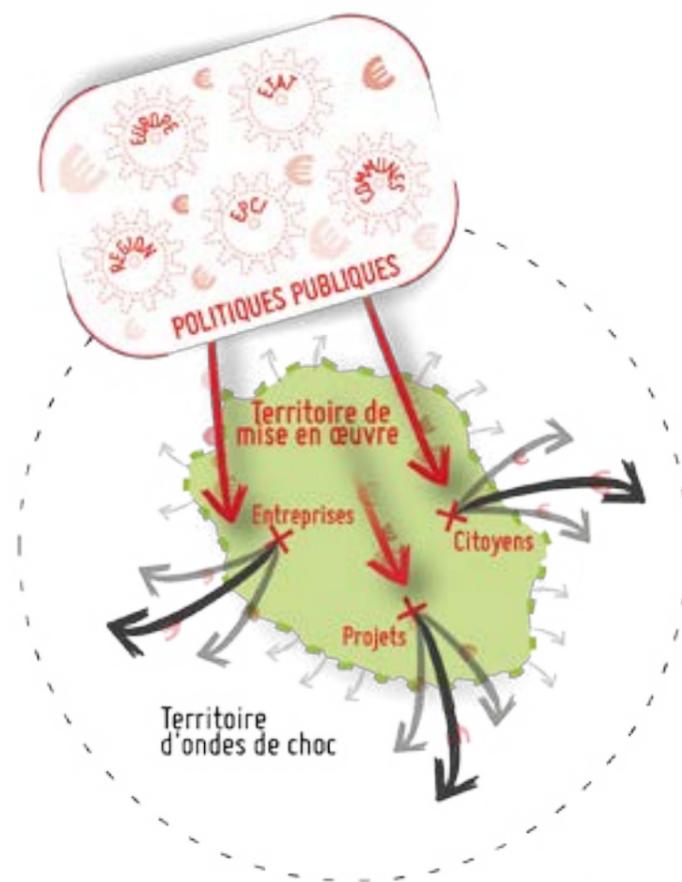
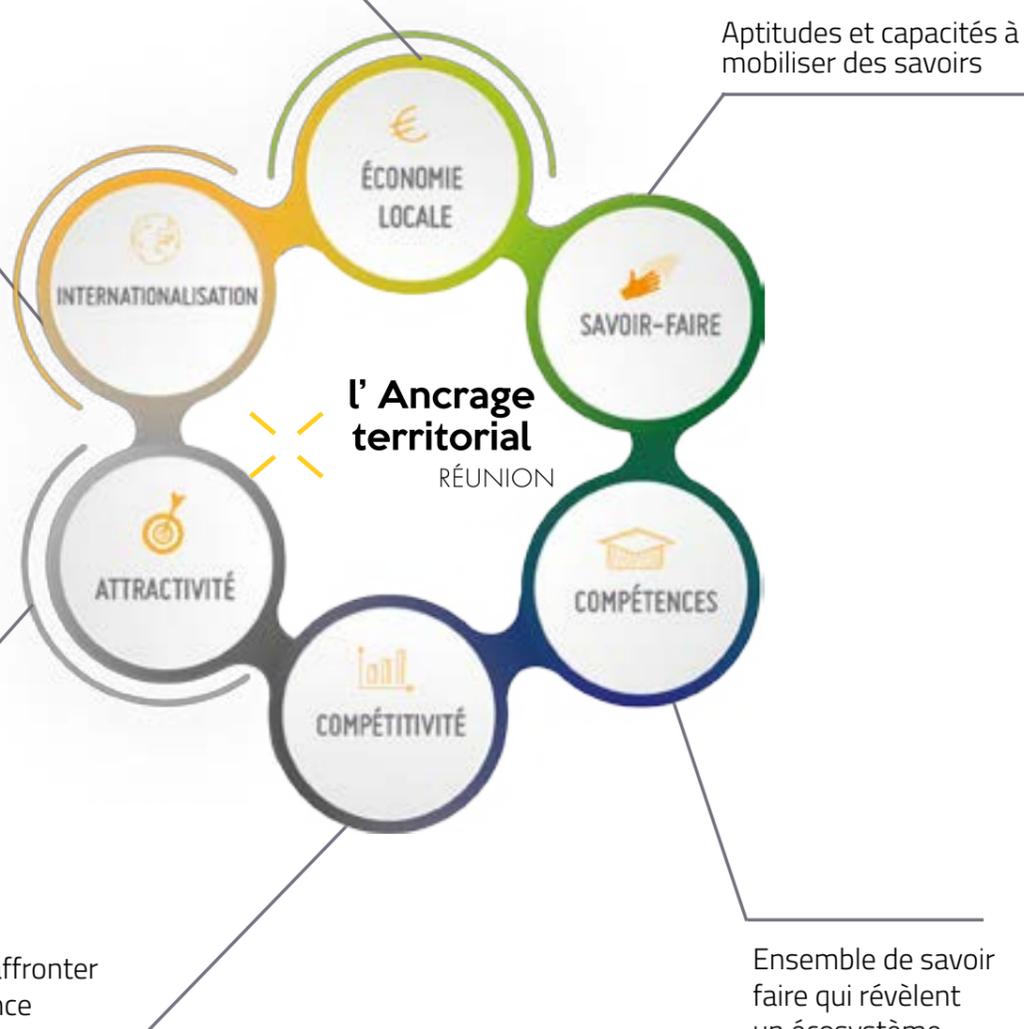
Action de rendre international, de globaliser l'économie locale

Capacité d'un territoire à attirer des ressources

Aptitude à affronter la concurrence

Aptitudes et capacités à mobiliser des savoirs

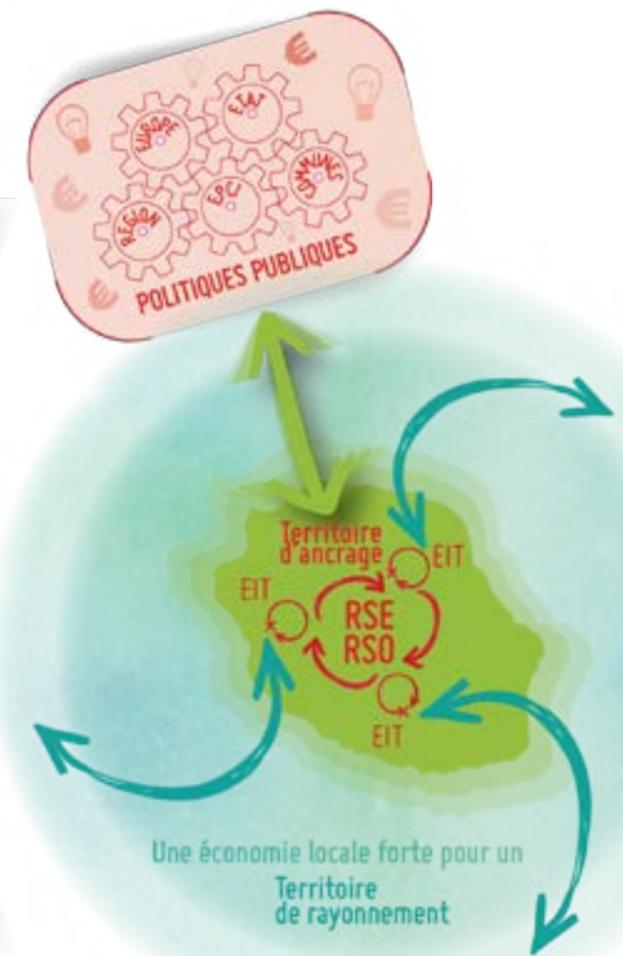
Ensemble de savoir faire qui révèlent un écosystème d'aptitudes garant de compétitivité



l'Ancrage territorial
RÉUNION

Demain, une économie locale forte pour un territoire de rayonnement

Des politiques publiques engagées ciblant des Espaces d'initiatives territoriales mobilisés dans une dynamique de RSE/RSO, permettront le redéploiement de toute une économie locale forte pour un rayonnement de la Réunion, positionnée comme plateforme avancée de l'Europe indiaocéanique.



Aujourd'hui, le constat d'une mise en oeuvre des politiques publiques avec une faible dynamique d'ancrage territorial

Différentes politiques publiques depuis des années sont mobilisées à destination des citoyens, des entreprises, des projets.

Ces politiques d'ancrage territorial ne permettent pas d'optimiser la percolation de leurs impacts et les retombées locales faute d'évaluer

2.2 La dynamique de l'Ancrage Territorial à La Réunion

Ancrer territorialement les politiques publiques vise à répondre aux questions suivantes :

- Comment intégrer efficacement les dispositions législatives et réglementaires en faveur d'une dynamique de territoire ?
- Comment accompagner et mieux former les collectivités territoriales et les entreprises dans la définition, l'adhésion et la mise en œuvre des dispositifs d'ancrage territorial ?
- Comment faire évoluer le modèle économique réunionnais (encore fortement dépendant des dépenses publiques et des transferts sociaux) ?



Quatre enjeux sont adressés par les entreprises :

- 1> **Innovation et marché** : développer de nouveaux savoir-faire, adapter l'offre aux besoins locaux, expérimenter et attirer de nouveaux talents
- 2> **Droit d'exercer** : favoriser le maintien des activités sur le long terme en créant une dynamique de confiance avec les parties prenantes locales
- 3> **Co-production de ressources communes** : participer au développement socio-économique du territoire
- 4> **Image et réputation** : développer l'image d'une entreprise responsable, engagée et solidaire

Pour ce faire, les collectivités peuvent mobiliser trois leviers :

- 1> **Les services aux entreprises** : fournir aux entreprises des services d'accompagnement à leur implantation et développement
- 2> **Le développement et valorisation du capital local** : développer les ressources du territoire (formations, compétences, ressources, emplois, zones d'activités, etc.)
- 3> **L'intelligence collective** : favoriser la mise en réseau et les synergies entre les acteurs socio-économiques (entreprises, collectivités, associations, habitants, etc.).

Pour une nouvelle Donne du Développement Economique territoriale

La transposition de la dynamique Ancrage Territoriale aux documents cadres S3, SRDEII et SEFORRE est articulée autour de deux idées centrales :

- > s'appuyer sur les spécificités locales et notamment les 3 domaines d'actions prioritaires définis dans la S3 : bioéconomie tropicale, éco-tourisme expérientiel, agilité territorial
- > mettre en place des actions dédiées aux entreprises locales : création d'espaces d'innovation permettant de rapprocher les acteurs ; accompagner les porteurs de projets grâce à des services sur mesure ; l'accompagnement des entreprises locales à l'international.

Une étude a récemment permis d'objectiver la réalité de création de valeur sur le territoire, et constitue un intrant essentiel pour le ciblage des secteurs à soutenir : l'étude Ré-Enraciner L'économie LocalE (Etude REELLE).

Elle met notamment en avant que si La Réunion a connu un développement économique soutenu depuis cinquante ans, son économie reste vulnérable et très sensible aux facteurs externes.

Etude REELLE portée par le DIECCTE et la CPME - Des données à retenir

Quelques chiffres clés

- Demande locale = 25,8 Milliard €
- Production locale = 21,3 Milliard €
- Import = 5,2 Milliard €
- Exportation = 0,7 Milliard €
- Echanges locaux = 20,6 Milliard €
- PIB inférieur de 70% aux régions comparables
- Export : 20 fois plus bas à région

Revue des secteurs clés à potentiel > Etat de la demande locale et mise en perspective des solutions externes mobilisées

2.3 Accompagner / Former / Evaluer

l'Ancrage territorial

RÉUNION



Pour atteindre ces objectifs, la réflexion s'est axée sur 3 champs de compétences qui révèlent des enjeux spécifiques, permettant de traiter l'existant (accompagner), de préparer l'avenir en étant proactif (former) et d'avoir un regard critique dans une optique d'amélioration permanente (évaluer). Au fil de la démarche, une dernière thématique s'est avérée importante : la communication à destination des citoyens qui doivent être au centre de l'Ancrage Territorial.

ACCOMPAGNER l'ancrage territorial

- ▶ Identifier, accompagner, valoriser et diffuser les bonnes pratiques.

FORMER à et pour l'ancrage territorial

- ▶ Former les agents territoriaux, les développeurs économiques locaux, les élus, les référents et acteurs au sein des entreprises dans le développement de leurs compétences en vue de favoriser l'ancrage territorial. C'est aussi sensibiliser/ former les acteurs du territoire à l'importance de prendre appui sur les ressources locales pour développer le territoire, renforcer son attractivité et sa compétitivité.

EVALUER l'ancrage territorial

- ▶ Éclairer les impacts de l'ancrage territorial sur la mise en œuvre des politiques publiques et objectiver l'action publique.



l'Ancrage territorial

RÉUNION

- **Accompagner** > Valoriser les bonnes pratiques
- **Former** > Préparer l'avenir en étant proactif
- **Evaluer** > Adopter un regard critique et construire les outils dans une optique d'amélioration permanente.

3/ 7 PRÉCONISATIONS DÉCLINÉES AUTOUR D'ACCOMPAGNER, FORMER, ÉVALUER

➤ L'explicitation des 7 préconisations du rapport CESER sur l'ancrage territorial a été analysée au travers du triptyque Accompagner-Former-Evaluer.

Ces préconisations ont été explicitées autour :

- de la précision des interlocuteurs concernés > le « QUI ? »
- des premiers éléments d'actions ou de projection du « COMMENT ? »

Deux conditions fondatrices de l'ancrage territorial

- PRECONISATION 1
➤ **Un engagement politique fort**
- PRECONISATION 2
➤ **Mettre en place des EIT (Espaces d'Initiatives Territoriales), véritables outils de gouvernance dans le cadre de l'ancrage territorial des politiques publiques**

Accompagner l'ancrage territorial

- PRECONISATION 3
➤ **Etendre la mise en œuvre de la démarche RSE**

Former à et pour l'ancrage territorial

- PRECONISATION 4
➤ **Accentuer la sensibilisation et la formation en matière de RSE, notamment des cadres**

Evaluer l'ancrage territorial

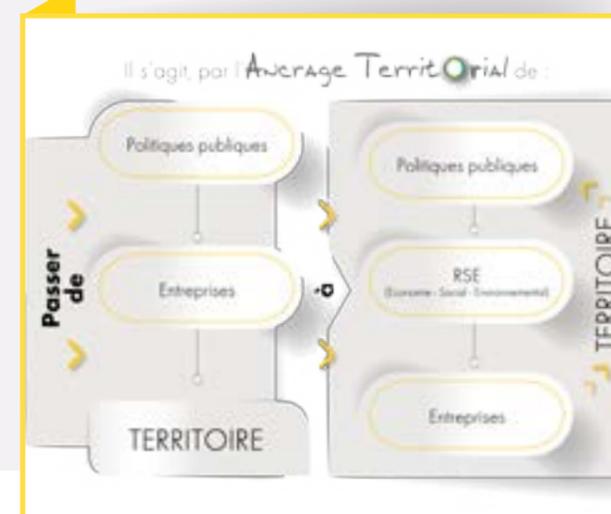
- PRECONISATION 5
➤ **Développer la culture de l'évaluation**
- PRECONISATION 6
➤ **Identifier une structure évaluative**
- PRECONISATION 7
➤ **Systématiser l'accessibilité des données**

Deux conditions fondatrices de l'ancrage territorial

- PRECONISATION 1
➤ **Un engagement politique fort**

Préalable indispensable pour qu'une politique s'ancre au territoire, l'engagement des pouvoirs publics, des décideurs locaux doit être perceptible pour l'ensemble des parties prenantes.

- QUI
- Instances élus
 - CTAP
 - Conseil de développement
 - EPCI
 - Gouvernance SRDEII



COMMENT ?

- Créer l'environnement permettant de maximiser les conditions de création d'emplois à La Réunion et se traduisant dans l'amélioration des rapports entre le territoire et ses parties prenantes
- Poursuivre la réflexion collective engagée sur l'ancrage territorial
- Tenir les principaux engagements inscrits dans le présent memorandum

- PRECONISATION 2
➤ **Mettre en place des EIT (Espaces d'Initiatives Territoriales), véritables outils de gouvernance dans le cadre de l'ancrage territorial des politiques publiques**

La gouvernance des politiques publiques nécessite l'association des acteurs à chaque étape, de l'élaboration à l'évaluation en passant par la mise en œuvre.

L'EIT est un processus de coordination et d'initiative multi-acteurs qui vise à créer :

- de la proximité
- de la transversalité

de l'expérimentation (lieu de coopération et de confiance pour l'action commune)

- QUI
- L'ensemble des pouvoirs publics
 - Les partenaires sociaux
 - Les bénéficiaires



COMMENT ?

- Penser la représentativité des différents partenaires dans l'élaboration des politiques publiques (entreprises, salariés, consommateurs, organismes de contrôle, services instructeurs)
- Faire naître et entretenir la volonté de construire collectivement un nouveau destin pour le territoire
- Promouvoir les bonnes pratiques locales dans une logique ascendante

3/ 7 PRÉCONISATIONS DÉCLINÉES AUTOUR D'ACCOMPAGNER, FORMER, ÉVALUER *suite*

Accompagner l'ancrage territorial



PRECONISATION 3

> Etendre la mise en œuvre de la démarche RSE

La démarche RSE trouve son écho dans la sphère publique avec la RSO, ce qui lui permet, lorsqu'elle la met en œuvre, d'être exemplaire dans les partenariats créés avec le tissu économique local. La qualité des relations avec le tissu économique doit permettre de lui donner une place réelle en tant que partenaire du développement du territoire. Il faut donc promouvoir et accompagner la RSE et ses valeurs intrinsèques.



COMMENT ?

- > Promouvoir et accompagner la RSE et les valeurs qu'elle véhicule auprès des acteurs publics et privés
- > Mettre en place un projet de performance globale, financière et extra-financière, en prenant exemple sur la Stratégie du Bon Achat (SBA)
- > Mettre en place du FRAC (fonds régional d'aide au conseil) spécifique RSE destiné aux entreprises réunionnaises



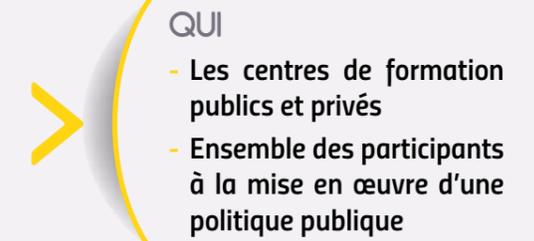
Former à et pour l'ancrage territorial



PRECONISATION 4

> Accentuer la sensibilisation et la formation en matière de RSE, notamment les cadres

Le lien entre RSE et formation reste aujourd'hui difficile à faire. Souvent, le développement durable en entreprise se limite aux questions environnementales. Or, la formation en matière de RSE est essentielle, car elle vise à protéger, développer et valoriser le capital humain. Les centres de formation ont un rôle essentiel à jouer dans leur rôle d'appui et de conseil sur cette question.



COMMENT ?

- > Mettre en œuvre un **programme de formation** à La Réunion au sujet de la Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE), aujourd'hui trop peu développée alors qu'elle est un pivot de développement du capital humain des entreprises, en prenant appui sur les centres de formations dans leur rôle d'appui et de conseil
- > Travailler sur la « chaîne de valeur » de la formation à et pour l'ancrage territorial : former les agents à l'accompagnement du monde économique, mettre en place des formations continues, instaurer un séminaire de formation associant monde économique et agents publics
- > Assurer l'appropriation partagée de l'ancrage territorial : favoriser les rencontres, séminaires dans les entreprises entre acteurs économiques et publics, faire des espaces collaboratifs des espaces de diffusion de la culture de l'ancrage territorial

3/ 7 PRÉCONISATIONS DÉCLINÉES AUTOUR D'ACCOMPAGNER, FORMER, ÉVALUER *suite*

Évaluer l'ancrage territorial



PRECONISATION 5

> Développer la culture de l'évaluation

L'évaluation doit devenir consubstantielle à la mise en place de toute politique publique et doit apparaître comme un outil au service de la performance du territoire, un outil d'aide à la décision.

QUI

- Pouvoirs publics
- Ensemble des participants à la mise en œuvre d'une politique publique

PRECONISATION 6

> Identifier une structure évaluative

Une structure technique en charge de définir et piloter les évaluations, de structurer la méthodologie, de sécuriser l'accès aux données et de diffuser les résultats est indispensable et doit exister au niveau local.

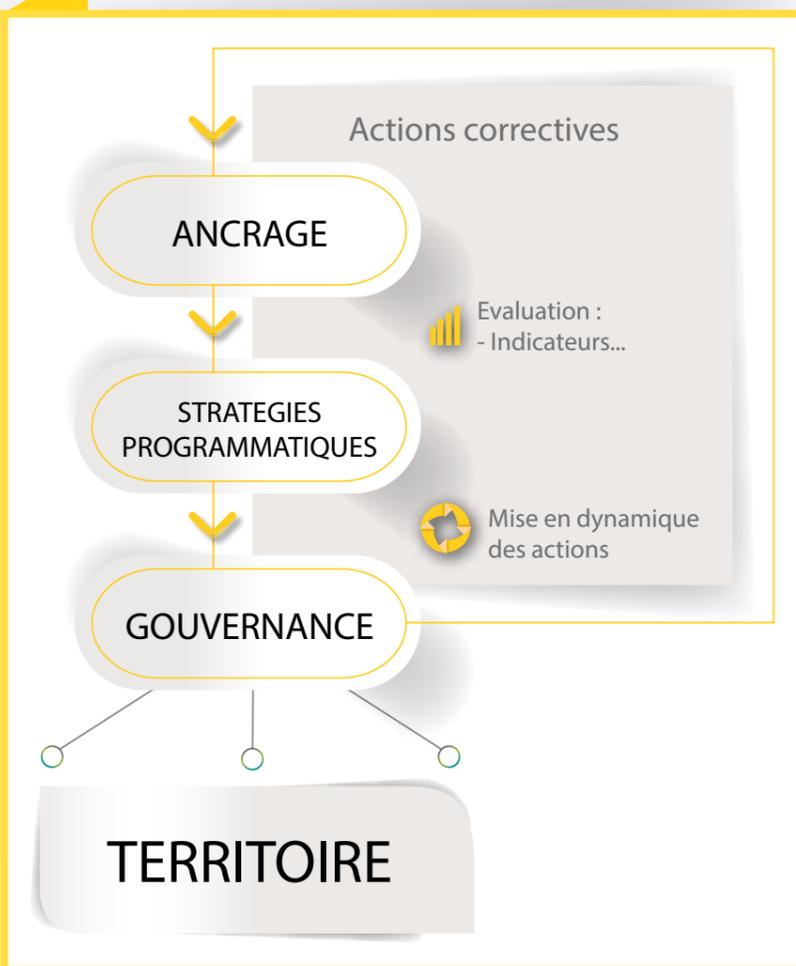
QUI

- Ensemble des participants à la mise en œuvre d'une politique publique

COMMENT ?

- Développer, au niveau local, les compétences méthodologiques relatives à l'évaluation à travers la mise en place d'une politique de formation à l'évaluation
- Créer une instance locale indépendante, neutre et partagée, dont la durée dépasse le

- mandat politique pour assurer une trajectoire durable à l'ancrage territorial
- Prendre appui sur des structures existantes, comme l'AGILE



COMMENT ?

- > Associer les parties prenantes aux différentes phases de construction des politiques publiques, de même qu'à l'installation de la structure évaluative
- > Former les étudiants, salariés, responsables d'entreprises et décideurs aux notions recouvertes par la RSE
- > Communiquer et diffuser largement les résultats de l'évaluation

PRECONISATION 7

> Systématiser l'accessibilité des données

Il s'agit en effet de mettre à plat les données disponibles et d'identifier les organismes producteurs de ces données.

QUI

- Organismes producteurs de données
- Pouvoirs publics

COMMENT ?

- > Identifier les organismes producteurs de données et mettre en place un système de conventions avec eux
- > Construire un référentiel de l'ancrage territorial en travaillant sur des indicateurs quantitatifs et qualitatifs

- partagés et communs à l'ensemble des acteurs
- > Créer un observatoire dynamique visant à systématiser le traitement des données récoltées

4/ DES ENGAGEMENTS MUTUELS AUTOUR DE 4 ORIENTATIONS PRIORITAIRES

4.1 DES PRINCIPES FONDATEURS

A l'heure des transformations radicales qui s'opèrent dans le monde et dans notre société, notre territoire n'échappe pas à une remise en question de ses forces et de ses faiblesses. Pour les signataires, la réponse à ces menaces et opportunités nécessite unité, anticipation et valeurs partagées.

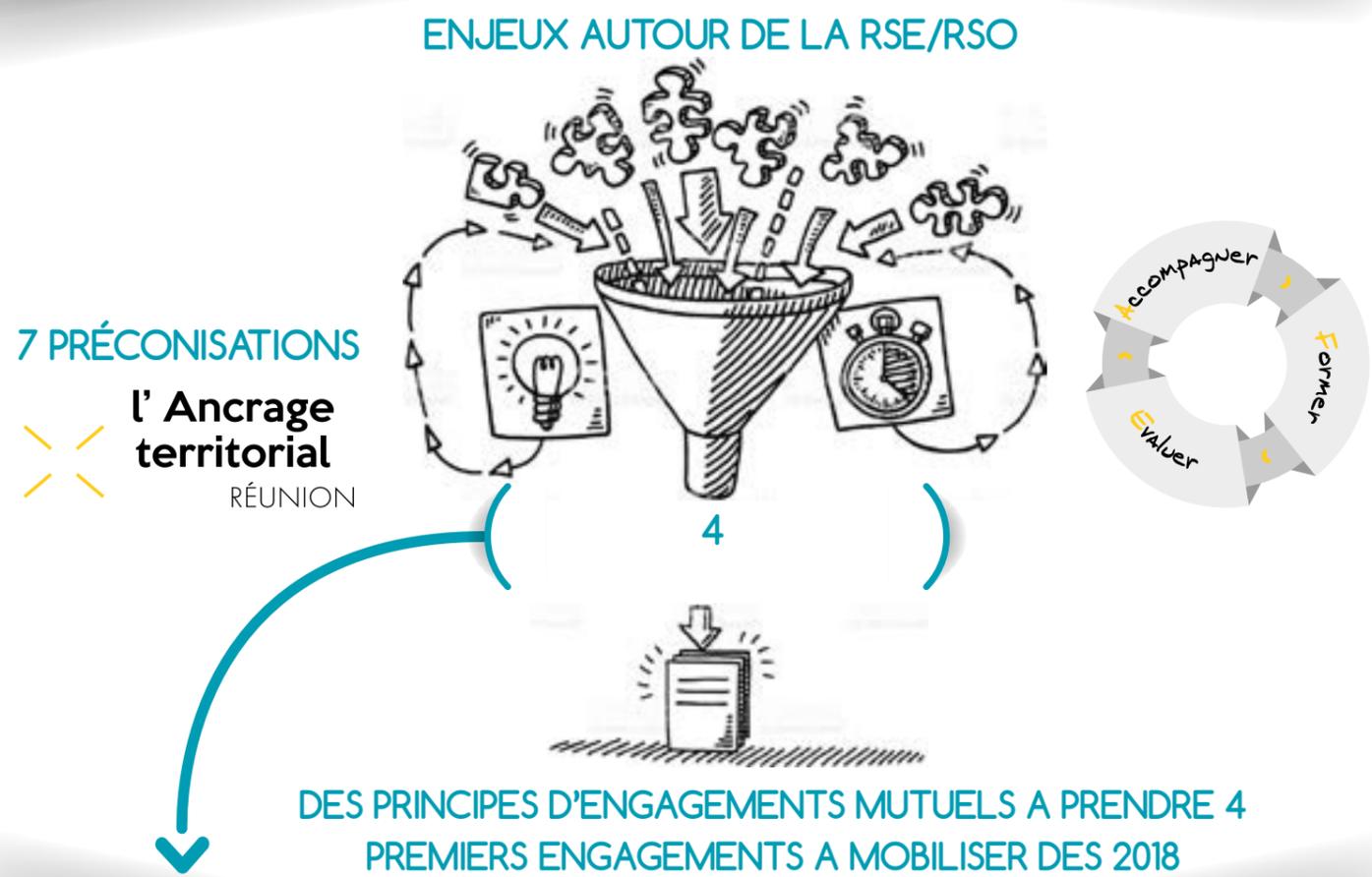
Nous affirmons notre volonté d'agir pour la relance du moteur économique et social de La Réunion. **Nous nous engageons sur des valeurs et des orientations claires pour Prioriser, Agir, Influencer, et Promouvoir ensemble.**

L'objectif aujourd'hui est de passer de la stratégie (les préconisations et actions prioritaires) à la mise en œuvre, à travers la définition d'orientations déclinées en engagements pour la croissance de La Réunion : prioriser, agir, influencer et promouvoir ensemble.

Ces orientations constituent la colonne vertébrale d'un « projet politique partagé » pour le territoire et son vivre ensemble avec pour objectifs :

- > le soutien au tissu économique au bénéfice des emplois locaux,
- > la défense d'un modèle agricole,
- > la maîtrise de la promotion de la destination Réunion,
- > la réponse à la production et réhabilitation de logements,

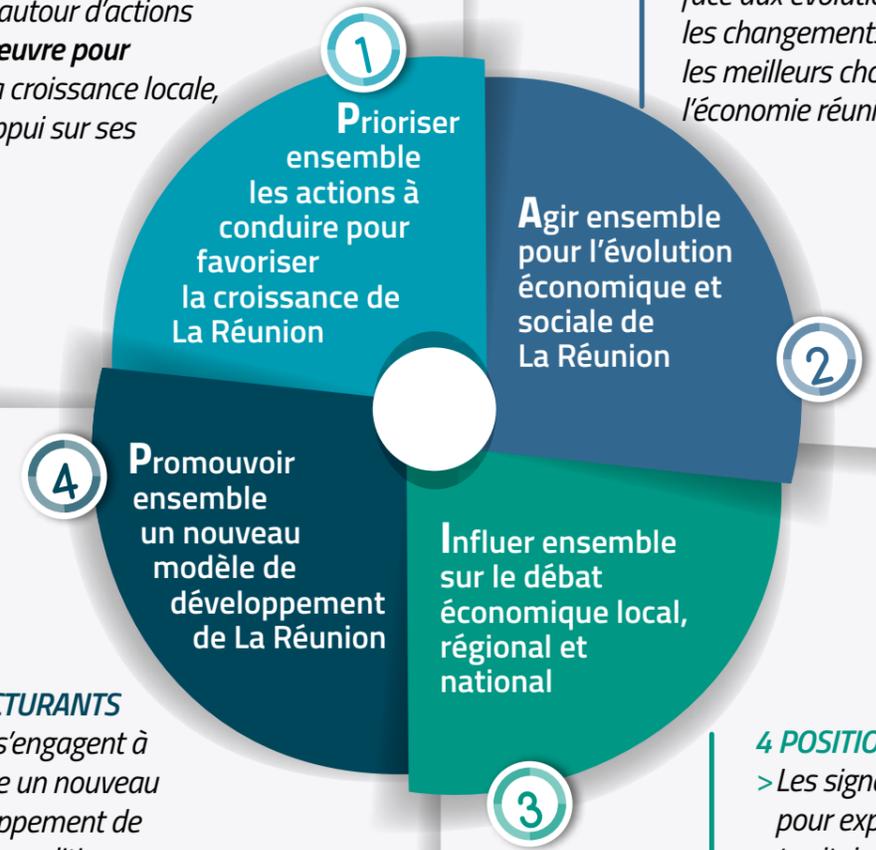
- > la structuration d'une offre de transport en commun faisant lien entre urbain et rural,
- > le développement d'une politique culturelle et linguistique ambitieuses
- > la possibilité pour le territoire de traduire son insertion régionale en actes.



Principes fondateurs autour des 4 Orientations prioritaires d'Engagements

8 GRANDES PRIORITES D'ACTIONS
> Les enjeux auxquels est confrontée La Réunion nécessitent un engagement autour d'actions à mettre en œuvre pour développer la croissance locale, en prenant appui sur ses forces vives.

4 VALEURS COMMUNES
> Les signataires du Mémorandum s'engagent à unir leurs forces pour faire face aux évolutions en cours, anticiper les changements et faire collectivement les meilleurs choix pour l'avenir de l'économie réunionnaise.



7 PROJETS STRUCTURANTS
> Les signataires s'engagent à dessiner ensemble un nouveau modèle de développement de La Réunion par des politiques publiques ancrées avec comme objectif la réalisation du projet pour La Réunion.

4 POSITIONS CONCERTEES
> Les signataires s'entendent pour exprimer la voix du territoire auprès du grand public et dans les débats avec les institutionnels.

- 1** | **Prioriser** ensemble les actions à conduire pour favoriser la croissance de La Réunion
- 2** | **Agir** ensemble pour l'évolution économique et sociale de La Réunion
- 3** | **Influencer** ensemble sur le débat économique local, régional et national
- 4** | **Promouvoir** ensemble un nouveau modèle de développement équilibré de La Réunion

4 PREMIERS ENGAGEMENTS A MOBILISER DES 2018



4/ DES ENGAGEMENTS MUTUELS AUTOUR DE 4 ORIENTATIONS PRIORITAIRES *suite*

1



PRIORISER ENSEMBLE LES FACTEURS-CLÉS DE LA CROISSANCE

Les signataires s'entendent pour exprimer la voix du territoire auprès du grand public et dans les débats avec l'Etat et les collectivités locales, en prenant appui sur ses forces vives.

L'importance des enjeux territoriaux nécessite un engagement sur 8 grandes priorités d'actions à mettre en œuvre en lançant des passerelles entre acteurs économiques de filières et de secteurs différents :

- 1/ Intégrer les enjeux de l'ancrage territorial, notamment par le développement et le renforcement de l'économie locale et favoriser le financement des activités implantées localement
- 2/ Dynamiser l'entrepreneuriat & l'innovation pour promouvoir tous les talents et renforcer le tissu économique local
- 3/ Faire progresser l'enseignement supérieur et professionnel, ainsi que la recherche en activant les effets réseaux entre filières et en développant les grappes d'entreprises
- 4/ Développer l'attractivité du territoire par un nouveau cadre fiscal et réglementaire, par une dynamique territoriale développée autour de priorités stratégiques partagées et piloter l'environnement économique des entreprises
- 5/ Revaloriser l'industrie et les services dans l'économie régionale, notamment par la mise en réseau des entreprises et par leur internationalisation
- 6/ Valoriser les atouts économiques et agricoles de La Réunion pour réaliser un territoire de développement agro-industriel et de « compétitivité verte »
- 7/ Promouvoir et encourager la croissance du tourisme, de l'artisanat et de l'économie numérique, comme facteurs de création de richesses par la valorisation des atouts sociaux, naturels et patrimoniaux de l'île
- 8/ Inciter les collectivités locales à construire un cadre de vie et des bâtiments plus sûrs, plus sains, respectueux de l'environnement et construits avec des matériaux de qualité dans une logique de développement durable

2



AGIR ENSEMBLE SUR L'ÉVOLUTION ÉCONOMIQUE ET SOCIALE DE LA RÉUNION AVEC ÉTHIQUE ET RESPONSABILITÉ

Les signataires du Mémorandum s'engagent à unir leurs forces pour faire face aux évolutions en cours, anticiper les changements et faire collectivement les meilleurs choix pour l'avenir de l'économie réunionnaise.

Dans le champ des priorités définies et dans le contexte d'une restriction générale des moyens, les signataires s'engagent à mettre en commun leurs forces pour anticiper les changements, définir les meilleures options et les meilleurs choix, en respectant les identités de chacun et en défendant 4 valeurs communes :

- 1/ Conduire ensemble des actions à valeur ajoutée en unissant les compétences respectives
- 2/ Promouvoir un esprit entrepreneurial basé sur la responsabilité, la confiance et l'ancrage territorial (défense et valorisation du territoire)
- 3/ Favoriser l'intégration des jeunes dans les entreprises et la transmission des savoirs entre générations
- 4/ Créer la concertation autour des nécessaires solutions d'adaptation réglementaires tout en veillant au respect de l'équilibre de l'environnement

3



INFLUER ENSEMBLE SUR LE DÉBAT ÉCONOMIQUE LOCAL, RÉGIONAL ET NATIONAL

Les signataires s'entendent pour exprimer la voix du territoire auprès du grand public et dans les débats avec les institutionnels.

Au nom des instances qu'ils représentent, les signataires exprimeront dans le champ des priorités définies 4 positions concertées, pour :

- 1/ Exprimer la nécessité de renforcer et favoriser le développement du secteur de l'économie marchande
- 2/ Demander l'instauration d'une fiscalité locale, adaptée à l'attractivité objective du territoire, et permettant le renforcement du tissu économique
- 3/ Promouvoir un développement équilibré du territoire favorisant la collaboration entre les petites et grandes entreprises et entre les microrégions du territoire
- 4/ Exprimer une ambition volontariste pour le développement économique régional et son insertion économique régionale, en affirmant le rôle national et européen de La Réunion dans l'Océan Indien

4



PROMOUVOIR ENSEMBLE DES PROJETS STRUCTURANTS

Partageant une ambition commune, les signataires s'engagent à dessiner ensemble un nouveau modèle de développement de La Réunion par des politiques publiques ancrées.

Les signataires s'engagent à promouvoir notamment les 6 projets structurants, porteurs de fortes valeurs ajoutées pour l'économie et nécessitant volontarisme et engagements des acteurs privés et publics :

- | | |
|---|---|
| 1/ Créer un cadre réglementaire et fiscal équitable et durable pour développer une économie dynamique et ouverte à son environnement géographique | 4/ Garantir le passage à l'Agriculture 2030 |
| 2/ Construire et réhabiliter les logements dont les Réunionnais ont besoin | 5/ Réaliser le nouveau modèle de déplacement collectif |
| 3/ Assurer la transition du mix énergétique de La Réunion | 6/ Aménager un réseau numérique régional haut débit pour l'ensemble des foyers et entreprises réunionnaises |



l' Ancrage territorial

RÉUNION

4.2 4 PREMIERS ENGAGEMENTS



Systématiser l'**ancrage territorial** par la mise en œuvre de SBA et de **circuits courts et de proximité** dans tous les marchés et investissements publics pour soutenir les stratégies de diversification et de débouchés pour les entreprises locales : **généraliser sur tout le territoire les démarches SBA**



Créer un espace de concertation, **Espace d'intelligence territoriale (EIT)**, en amont de tout investissement pour adapter et permettre la maximisation des retombées locales et de l'emploi local > **mettre en place un comité de maximisation des retombées économiques locales** > Le COMAX



Développer l'évaluation des politiques publiques comme outil d'aide à la décision avec la **mise en place d'une instance évaluative indépendante, neutre et partagée des politiques économiques et sociales**



Mettre en place un **référentiel de développeur économique territorial**

Engageons nous ensemble !

4.3 DES ENGAGEMENTS A PILOTER PAR DES ACTEURS IMPLIQUÉS

Ces engagements permettront d'impliquer les citoyens, les collectivités et les acteurs privés dans une démarche collective, autour d'un même objectif : **développer un nouveau modèle de développement économique réunionnais basé sur la culture de l'Ancrage Territorial Réunion.**

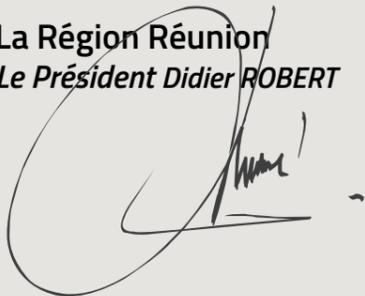


l'Ancrage territorial

RÉUNION

5/ Signataires du mémorandum

La Région Réunion
Le Président Didier ROBERT



Le CESEB
Le Président Jean-Raymond MONDON



Le Conseil Départemental
Le Président Cyrille MELCHIOR



L'Agence Française de Développement
Le Directeur Stéphane FOUCAULT



La Caisse des Dépôts et Consignations
La Directrice Nathalie INFANTE



5/ Signataires du mémorandum

Les intercommunalités
CINOR, le Président Gérald MAILLOT



CIVIS, le Président Michel FONTAINE



TCO, le Président Joseph SINIMALE



CIREST, le Président Jean-Paul VIRAPOULLE



CASUD, le Président André THIEN AH KOON



Les chambres consulaires
Chambre de Commerce et d'Industrie, le Président Ibrahim PATEL



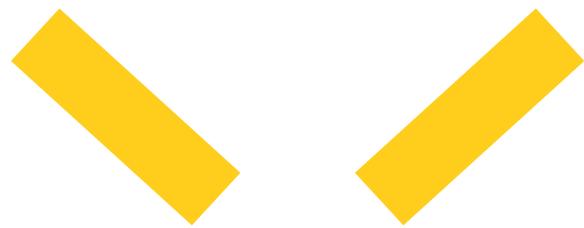
Chambre des Métiers et de l'Artisanat, le Président Bernard PICARDO



Chambre d'Agriculture, le Président Jean-Bernard GONTHIER



PENSONS
GLOBAL,
AGISSONS
LOCAL



l' Ancrage
territorial

RÉUNION

CESER
ILE DE LA RÉUNION

